

Information sur les substances perfluoroalkylées (PFAS)

11 avril 2023 | Page 1 sur 1



Mesdames, Messieurs,

Nos clients nous demandent parfois des précisions sur notre position en matière de durabilité.

« Les substances perfluoroalkylées (PFAS) forment une grande famille de plusieurs milliers de produits chimiques synthétiques qui sont couramment utilisés dans l'ensemble de la société et que l'on retrouve dans l'environnement. Elles contiennent toutes des liaisons carbone-fluor, qui comptent parmi les liaisons chimiques les plus fortes de la chimie organique. Cela signifie qu'elles ne se dégradent pas après utilisation ou rejet dans l'environnement. La plupart des PFAS sont également facilement transportées dans l'environnement sur de longues distances, loin de leur source d'émission. On a fréquemment observé une contamination des eaux souterraines, des eaux de surface et du sol par les PFAS. Le nettoyage des sites pollués est techniquement difficile et coûteux. Si elles continuent à être rejetées, elles ne cesseront de s'accumuler dans l'environnement, dans l'eau potable et dans les aliments. »

C'est la description qu'en fait l'ECHA (European Chemicals Agency – Agence européenne des produits chimiques) sur son site internet <https://echa.europa.eu/fr/hot-topics/perfluoroalkyl-chemicals-pfas>, où l'on trouve également d'autres informations complémentaires.

Et pourtant, on trouve des PFAS dans de nombreux produits de la vie quotidienne. Beaucoup de groupes de PFAS font déjà l'objet d'une interdiction dans le monde entier et souvent leurs utilisations sont réglementées dans l'Union européenne (c.f. le règlement (CE) N° 1907/2006 – REACH). Début 2023, cinq États européens ont soumis une proposition de restriction de tous les PFAS. Étant donné que l'utilisation des PFAS est très large, beaucoup de produits et donc beaucoup de secteurs industriels sont concernés. Sont touchés, les semi-conducteurs, les câbles, les connecteurs, les batteries, les moteurs électriques, la technologie de mesure et bien plus encore. Actuellement, de nombreuses initiatives émergent et bon nombre d'associations se penchent sur l'utilité et la faisabilité des différentes réglementations.

Chez JOLA, nous suivons ces avancées en permanence. Dès que quelque chose de concret verra le jour, nous ferons notre propre auto-évaluation et nous prendrons les mesures qui s'imposent. Dans le cas d'interdictions ou de restrictions, l'industrie se verra probablement accorder un temps d'adaptation et l'innovation technique apportera de nouvelles solutions. Il va de soi que nous procéderons au remplacement systématique des composants concernés.

Pour toutes questions complémentaires, n'hésitez pas à contacter notre [service commercial](#) :

En français : [Tél +33 3 72 88 00 65](tel:+33372880065) | [E-mail contact@jola.fr](mailto:contact@jola.fr) | [Site web www.jola.fr](http://www.jola.fr)

En allemand ou anglais : [Tél +49 6325 188-100](tel:+496325188100) | [E-mail verkauf@jola-info.de](mailto:verkauf@jola-info.de) | [Site web www.jola-info.de](http://www.jola-info.de)

Veillez, agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations les meilleures.

Lars Mattil
(Directeur Général)



RÉGULATION DE NIVEAUX



DÉTECTION DE FUITES



INTERRUPTEURS
FIN DE COURSE



CONTRÔLE DE PLAFONDS
REFROIDISSANTS